

Passat® Plus

Parce que la souplesse est un 

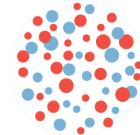
- Plus de souplesse pour contrôler les adventices
- Plus de souplesse de dose pour s'adapter aux différentes flores
- Plus d'offre variétale Clearfield® Plus et de tolérance variétale



Une formulation unique brevetée

Une formulation développée et brevetée par BASF :

- Contient plusieurs co-formulants spécifiques qui améliorent la rétention, l'absorption et la pénétration de la **substance active** dans les adventices graminées et dicotylédones
- Plus de **rétenion**, la très **bonne adhérence de la formulation** permet une **couverture uniforme de la plante**
- Plus **d'absorption** et une pénétration accélérée de l'imazamox pour une **action de la substance active plus rapide** à l'intérieur de la feuille



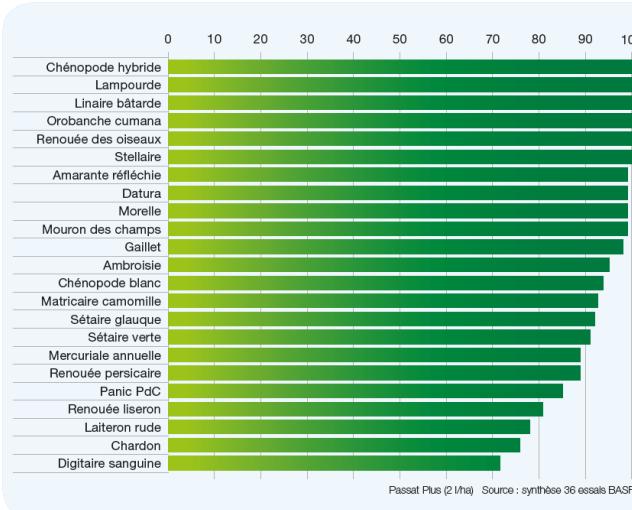
Formulation standard



Formulation Passat® Plus

● Substance active
● Coformulant A
● Coformulant B
● Coformulant C

Un très large spectre d'efficacité



Passat Plus, pour un désherbage optimisé

Depuis 2009, Pulsar 40 est la seule et unique spécialité permettant de contrôler en post-levée la majorité des graminées estivales et des dicotylédones classiques et difficiles du tournesol.

Aujourd'hui, Passat Plus permet d'avoir encore + d'efficacité sur de nombreuses adventices telles que :

	Pulsar 40 (1,25 l/ha)	Passat Plus (2 l/ha)
Ambroisie	Yellow	Green
Bidet	Yellow	Green
Chénopode	Yellow	Green
Matricaire	Yellow	Green
Mouron de champs	Yellow	Green
Panic	Yellow	Green
Renouée liseron	Yellow	Green
Sétaire	Yellow	Green

Recommandations d'utilisation sur variétés Clearfield® Plus

SITUATIONS		RECOMMANDATIONS	
Flore	Pression	Post semis pré-levée	2-6 feuilles
Dicotylédones classiques et diverses : amarante, morelle, renouée feuille de patience, renouée persicaire, chénopodes, fumeterre, gaillet, stellaire, pourpier, crucifères...	MODÉRÉE À MOYENNE		PASSAT PLUS (1,6 à 2 l/ha)
Flore ci-dessus + graminées et dicotylédones difficiles : + graminées, mercuriale, renouée liseron, ammi majus ¹⁾ , lampourde, tournesol adventice, arroche, laiterons, matricaire, sénécions, chardons, liserons, datura ²⁾	MODÉRÉE À MOYENNE		PASSAT PLUS (2 l/ha) Passage unique ou fractionnement (2 x 1 l/ha) ²⁾
Graminées, dicotylédones classiques, diverses & difficiles	FORTE	ATIC AQUA (1,8 à 2,2 l/ha) ou DAKOTA-P (2,5 l/ha)	PASSAT PLUS (1,6 à 2 l/ha) Passage unique ou fractionnement (2 x 1 l/ha) ²⁾
Préconisation spécifique ambroisie	TOUTE PRESSION	Spécialité efficace contre ambroisie	PASSAT PLUS (2 l/ha) Passage unique ou fractionnement (2 x 1 l/ha) ²⁾

1) En situation de forte pression ammi majus, privilégier un programme à base de Novell (1 à 1,5 l/ha) en post-semis pré-levée suivi de Passat Plus (2 l/ha) en post-semis pré-levée suivie d'une application fractionnée : Passat Plus (1 l/ha) plus Passat Plus (1 l/ha).
2) application avant 4 feuilles des dicotylédones et 2 feuilles des graminées, 2^{ème} application impérative 8 à 12 jours plus tard.

Qu'est ce que Passat® Plus ?

® marque déposée BASF	Passat® Plus	Atic® Aqua	Dakota®-P	Pulsar® 40
AMM	n° 2171066	n° 2090011	n° 2090113	n° 2090064
Composition	25 g/L imazamox	455 g/L pendiméthaline	212,5 g/L dmta-p + 250 g/L pendiméthaline	40 g/L imazamox
Formulation	Concentré soluble (SL)	Suspension de capsules (CS)	Concentré émulsionnable (EC)	Concentré soluble (SL)
Usages autorisés	Variétés de tournesols tolérants à l'imazamox (Clearfield®) uniquement	Tournesol : pré-semis ou post-semis -pré-levée	Tournesol : en pré-levée	Variétés de tournesols tolérants à l'imazamox (Clearfield®) uniquement
Dose autorisée	2 L/ha entre BBCH 12 et 18	2,6 L/ha	4 L/ha	1,25 L/ha
ZNT Aquatique	5 m avec un DVP de 5 m	20 m	50 m	5 m
ZNT plantes non-cibles	5 m		5 m	5 m
Nbre d'applications	1/an, fractionnement possible en 2 applications	1/an	1/an	1/an fractionnement possible
DAR	F (BBCH 18)		Tournesol : BBCH07	90 jours
DRE	6 h	48 h	48 h	6 h

protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Edition Avril 2020. Réf. 733TOHE0420SUD. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Passat® Plus. SGH09. Attention. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401: respectez les conditions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **Dakota®-P.** SGH07, SGH08, SGH09. Danger. H302 : nocif en cas d'ingestion. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Atic® Aqua.** SGH07, SGH09. Attention. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Pulsar® 40** : SGH09. Attention. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401: respectez les conditions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient du 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065, gants nitrile EN374 et tablier de protection.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la



SGH07 SGH 08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.